



AMBASSADE DE SUISSE
EN INDE

Monsieur le Président de la Confédération
26/III
Annuaire A et B 200 P
4

NEW DELHI, le 24 mars 1960.

J. 24.

Reference: Votre
Notre E.12/E.17 C/ln

Po fut bernis Kopie
erhalten. Sa

~~RJ~~
mit ML

A la Division des Affaires Politiques
du Département Politique Fédéral

B e r n e

Lettre Politique

Contacts protocolaires.
Différend sino-indien.

en	RW						s/a
Datum	1. IV						1. IV
Visa	Pa						Pa
EPD		31. März 1960					
Ref.		p. A. 21. 81. New-Delhi.					

Monsieur le Ministre,

*Copie aux Affaires
administratives
fait le 7.4.60. - JL*

Voici un aperçu des entretiens que j'ai
eus au cours de mes premières visites protocolaires.

J'ai vu M. Nehru le 21, c'est-à-dire,
conformément à l'usage, la veille de la présentation de mes
lettres de créance au Président Prasad. Le Premier Ministre
devait avoir été informé - sans doute par M. Coelho, son
collaborateur chargé des affaires européennes, que j'avais
connu à Berne - de ma sympathie pour la pensée indienne,
puisqu'il m'a dit spontanément: "J'espère que vous ne serez
pas déçu en comparant la théorie avec la réalité. M. Max
Mueller (le grand indologue) avait jugé plus prudent de ne
jamais aller en Inde". L'entretien s'est d'abord poursuivi
sur cette note cordiale, voir joviale. A propos de mon allu-
sion à la structure fédéraliste de nos deux pays, M. Nehru
releva qu'en Inde, le pouvoir central est sensiblement plus
puissant qu'en Suisse. J'ai évoqué ensuite son sujet préféré,
les coopératives agricoles (panchayat) que le gouvernement
cherche à implanter dans les villages pour lutter contre le
terrible chômage à la campagne; il s'agit là, me répondit-il,

.../...

4 Kyp



- 2 -

"d'un problème grave et de longue haleine. Impossible de le résoudre rapidement".

J'ai profité de ces deux remarques pour lui exposer les efforts que nous faisons en Suisse dans le domaine de l'assistance technique et de l'aide économique aux pays en voie de développement, notamment à l'Inde. J'ai souligné que notre gouvernement, bien que désireux de faire le plus possible, n'est pas en mesure d'exercer une pression sur notre économie fondée sur l'entreprise privée; aussi, ai-je conclu, s'agit-il d'une évolution lente que l'on ne ferait qu'entraver si, comme les autorités indiennes semblent le souhaiter, on s'efforçait de la précipiter outre mesure. Il m'écouta avec une attention soutenue, me demandant de temps à autre une précision.

Comme il fallait s'y attendre, il ne s'est pas prononcé sur ma manière de voir. Mais comme il ne l'a pas davantage critiquée, je pourrai faire allusion à cet entretien avec l'omnipotent Premier Ministre dans mes conversations avec les Ministres indiens des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Comme vous le savez par la copie d'une lettre que j'ai adressée à ce sujet à la Division des Organisations Internationales, j'ai parlé ensuite au Pandit Nehru/^{de} l'initiative suisse visant à héberger des enfants réfugiés tibétains dans un home du Village Pestalozzi. J'ai marqué le caractère privé de cette initiative. M. Nehru exprima sans hésiter sa sympathie pour ce projet et me promit l'appui des autorités indiennes, mais il me mit non moins décidément en garde contre M. Norbu, le frère du Dalai Lama. Il s'étendit assez longuement sur cette affaire; les gestes nerveux de cet homme généralement si calme et maître de soi trahissaient le degré auquel le préoccupe tout ce qui touche aux relations entre l'Inde et la Chine, sujet que j'ai jugé préférable de ne pas

.../...

aborder directement. En effet, M. Nehru a déclaré récemment au Parlement qu'il ne désirait pas révéler d'avance ce qu'il comptait dire à M. Chou-En-lai. Quant à son opinion sur le conflit sino-indien touchant les frontières du nord et du nord-est, inutile de la lui demander: à plusieurs reprises il a accusé le gouvernement chinois de mauvaise foi (break of faith) et lui a reproché publiquement d'avoir des oeillères (one-track-minded).

M. Nehru a pris congé de moi avec une extrême amabilité. Je ne vous cache pas que j'en ai été soulagé; il n'est pas rare, en effet, au dire de mes collègues, qu'il n'adresse pas un mot à son interlocuteur pendant vingt minutes. N'oublions pas que cet homme de 70 ans, sans l'avis de qui rien ne se passe en Inde, travaille jusqu'à trois ou quatre heures du matin et se lève à sept heures.

La présentation des Lettres de Créance était somptueuse, empreinte du faste de la Cour du vice-roi, mais d'un goût parfait et sans le côté pompeux (pour ne pas dire "opérette") des cérémonies analogues en Amérique du Sud. Au cours de mon entretien d'un quart d'heure avec le Président Rajendra Prasad, ce vieillard affable et un peu souffrant, après avoir rappelé l'amitié qu'il portait à feu notre compatriote Pierre Cérésolle, aborda spontanément le conflit sino-indien. Les incursions militaires chinoises sur une étendue de plus de 400.000 km de terres inhabitables, me dit-il, ont provoqué chez nous un profond ressentiment. Il est de tradition dans la diplomatie chinoise, ajouta M. Prasad, de ne jamais faire marche arrière, alors que l'esprit de concessions réciproques est au contraire le trait caractéristique de la politique indienne.

.../...

- 4 -

Le président de l'Union indienne s'intéresse beaucoup à Pestalozzi et aux oeuvres suisses d'éducation. Toute contribution suisse dans ce domaine,- me dit-il,- serait particulièrement bien accueillie en Inde.

Un mot encore sur mon entretien avec l'Ambassadeur de France qui est en poste à La Nouvelle Delhi depuis neuf ans. A son avis, les incidents de frontière sino-indiens ont pour la première fois engagé l'Inde issue de la révolution de Gandhi dans un conflit international. Mon collègue ne pense pas que l'absence de concessions de la part des Chinois signifierait pour M. Nehru la faillite de sa politique neutraliste. Il estime que, du point de vue strictement juridique, les prétentions chinoises ne sont pas insoutenables, du moment que les frontières en question ne sont fixées que par l'usage. A la Cour de La Haye - à supposer que celle-ci fût saisie, pure hypothèse - il ne serait pas absolument certain que l'Inde obtienne gain de cause.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

M. Curat

P.S. le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, M. Pillai, vient de me dire que M. Nehru ne se rendra en France que "pour quelques heures" au cours de la Conférence du Common Wealth, qui se réunira à Londres au début de mai. Il ne ferait aucune autre visite en Europe pendant ce déplacement, l'affaire indo-chinoise exigeant sa présence à La Nouvelle Delhi. La prochaine fois qu'il quitterait l'Inde, ce serait pour se rendre en Afrique. *M.C.*